

propreté pourrait renaitre dans les maisons, les rues n'exhaleraient plus des miasmes infects et putrides, et la santé d'une nombreuse classe d'ouvriers s'améliorerait.

L'aqueduc projeté de Neuville et de Fontaine serait réservé en totalité aux habitants de la Croix-Rousse et de la presqu'île qui vient à la suite. Si nos magistrats sont animés, comme j'en suis persuadé, des meilleures intentions pour doter promptement la ville de Lyon d'eaux très pures et très abondantes, qu'ils veuillent bien faire faire soigneusement les études de ce projet, et j'espère qu'ils n'auront pas à regretter la modique somme qu'ils y auront consacrée (1).

Une administration composée d'hommes aussi recommandables par leurs lumières et leur position sociale, que l'est celle de la ville de Lyon, ne doit pas craindre de prendre l'initiative pour trouver les meilleurs moyens d'amener de l'eau en quantité suffisante pour les besoins généraux. C'est un objet éminemment utile à tous; la santé publique y est intéressée, et, quelques sacrifices que l'on ait à faire pour réussir dans cette entreprise, il faut les faire sans hésiter, et surtout ne pas perdre tant d'années à attendre que quelque généreux citoyen, à force d'études ou de recherches, ait trouvé le moyen de condenser à volonté l'eau des nuages et de couvrir nos places publiques de fontaines, sans qu'il en coûte rien au trésor public, ou plutôt, que des compagnies, dans l'appât

(1) La restauration de l'aqueduc du Mont-d'Or coûterait dix fois moins que l'établissement de l'aqueduc et du tunnel de Neuville et de Fontaine à Lyon. Je ne dis point cela pour arrêter son établissement, bien au contraire, je désire ardemment que les eaux de Neuville et de Fontaine soient amenées à Lyon; un monument aussi utile n'est jamais payé trop cher; mais, dans le cas où la Ville n'aurait pas assez de ressources pour entreprendre les travaux des deux aqueducs, elle devrait, avant tout, commencer, je crois, par rétablir l'aqueduc du Mont-d'Or.